



COVID-19

Pour retrouver... mes activités

Dès le 23 décembre

Maximum de 20 personnes provenant d'adresses différentes à l'intérieur des domiciles privés.

Québec.ca/coronavirus
1 877 644-4545

Votre gouvernement Québec

Une dose de rappel de vaccin à ARN messager contre la COVID-19 est recommandée six mois ou plus après la dernière dose :

- aux usagers des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et des ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF);
- aux personnes vivant dans les résidences privées pour aînés (RPA);
- aux personnes vivant dans un milieu comportant une proportion élevée de personnes aînées vulnérables comme certaines ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF), ainsi que certaines communautés religieuses;
- aux personnes de 60 ans et plus;
- aux travailleurs de la santé et des services sociaux en contact avec les usagers;
- aux résidents des communautés isolées ou éloignées;
- aux personnes vivant avec une maladie chronique ou un problème de santé qui augmentent leur risque de complications de la COVID-19;
- aux femmes enceintes.

À compter du 23 décembre 2021, les mesures concernant les rassemblements privés seront assouplies afin de permettre à un maximum de 20 personnes de se réunir à l'intérieur des domiciles. Il est très fortement recommandé que les personnes soient adéquatement vaccinées pour prendre part à ces rassemblements.

Restez à l'affut des communications, un guide pour accueillir vos proches et amis en toute sécurité sera diffusé au cours de la semaine prochaine.

Vous pouvez consulter les mesures sanitaires en vigueur en Abitibi-Témiscamingue via le site [Web](#) du gouvernement du Québec.

DOSE DE RAPPEL Opération vaccination COVID-19

Ouverture des plages horaires pour la prise de rendez-vous

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
DÉC. 5	6	7 Clientèles prioritaires*	8	9	10	11

*Personnes qui vivent avec une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19 et les femmes enceintes

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
JANV. 2	3	4 65-69 ans	5	6 60-64 ans	7	8

La dose de rappel doit être administrée au minimum six mois après la dernière dose.

Pour en savoir plus : [Québec.ca/vaccinCOVID](#)

Votre gouvernement Québec

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Québec